

## Résultats de l'appel à projets « Techniques Innovantes en Radiothérapie »

L'un des objectifs de l'Institut National du Cancer consiste à appuyer l'implantation en France dès 2006 de nouveaux équipements innovants en radiothérapie. L'Institut souhaite en effet combler, dans ce domaine, un retard de la France en matière de technologie de haute précision et permettre ainsi aux patients d'avoir accès à des techniques nouvelles déjà disponibles dans d'autres pays.

Dans ce but, un appel à projets « Techniques Innovantes en Radiothérapie » a été lancé en juillet 2005 concernant des appareils spécifiquement conçus soit pour la tomothérapie, soit pour les irradiations corporelles extra-craniennes en conditions stéréotaxiques.

L'INCa a reçu 23 réponses à cet appel à projets. Ce nombre élevé témoigne de l'intérêt porté aux techniques innovantes par de nombreuses équipes françaises de radiothérapie, et de leurs attentes dans ce domaine.

Tous ces projets ont fait l'objet d'une expertise internationale scientifique et technique. Au regard de cette expertise, les 6 projets les mieux classés ont été retenus par l'INCa qui a pris en compte en priorité la solidité médico-scientifique des équipes, leur expérience dans le domaine de la radiothérapie de haute précision et leur aptitude à nouer des partenariats public-privé à une échelle régionale et inter-régionale.

Trois projets reposent sur l'implantation d'appareils de Tomotherapy. Ils sont portés par le Groupement de Coopération Sanitaire formé par le CLCC René Gauducheau et le CHU de Nantes, le CLCC Institut Curie à Paris et le CLCC Institut Bergonié à Bordeaux. Trois projets reposent sur l'implantation d'appareils Cyberknife. Ils sont portés par le Groupement de Coopération Sanitaire formé par le CLCC Oscar Lambret et le CHRU de Lille, le CLCC Alexis Vautrin à Nancy et le CLCC Antoine Lacassagne à Nice.

L'accès pour les patients à ces nouveaux équipements reposera sur une large coopération entre les CLCC, le secteur public hospitalier et les centres libéraux de radiothérapie.

L'évaluation médicale et médico-économique qui accompagnera la mise en œuvre de ces nouvelles technologies sera coordonnée au niveau national par l'INCa et permettra d'établir, d'ici 2008, si une politique de déploiement national de ces matériels est justifiée ou non au regard du bénéfice apporté aux patients.

Parmi les réponses à l'appel à projets, un certain nombre de dossiers concernaient des équipements partiels ou complets associés à des accélérateurs de radiothérapie de type classique dernière génération. Ces projets seront réexaminés en 2006 dans le cadre d'un soutien financier plus précisément consacré à appuyer ces évolutions technologiques qui permettent d'effectuer des traitements en conditions stéréotaxiques sur des machines polyvalentes.